

13 juil 2018 -16:01

Appartient à Conseil des ministres du 13 juillet 2018

Evaluation intermédiaire 2017 du projet Be Gold concernant les jeunes talents sportifs

Sur proposition de la ministre chargée de la Loterie nationale Sophie Wilmès, le Conseil des ministres a pris acte de l'évaluation intermédiaire 2017 du projet Be Gold concernant les jeunes talents sportifs.

Le projet Be Gold vise à promouvoir des projets spécifiques dans les domaines de la détection, l'épanouissement et l'accompagnement des jeunes talents sportifs, en vue d'une meilleure professionnalisation de leur encadrement dans une perspective à moyen et long terme. L'objectif du projet est d'atteindre la réalisation d'un top 8 aux Jeux Olympiques d'été et d'hiver (2018-2020-2022-2024).

Be Gold s'articule sur une collaboration entre différents partenaires institutionnels :

- le Comité olympique et Interfédéral belge
- la Fédération Wallonie-Bruxelles par le biais de la Direction générale du Sport (ADEPS)
- la Communauté flamande au travers de *Sport Vlaanderen*
- la Communauté germanophone
- l'Etat fédéral via un apport spécifique de la Loterie Nationale

Cette collaboration a débuté en 2004 et a été reconduite par une nouvelle convention pour la période 2015-2022.

L'évaluation intermédiaire reprend de manière explicite la plus-value que représente ce projet en faveur des jeunes talents sportifs. Les éléments positifs du projet Be Gold plaident à la poursuite de la convention pour la période 2018-2022. Le Conseil des ministres marque dès lors son accord sur la prolongation de la convention pour 2018-2022.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Sophie Wilmès, ministre du Budget, chargée de la Loterie nationale
Avenue des Arts 7
1210 Bruxelles
Belgique
<http://www.wilmes.belgium.be>